



**Atelier de concertation  
Projet de modernisation du Port de Nantes**

**Jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 à 18h00  
Salle du Château du Parc à Nantes**

**Rapport de mission  
Principales contributions issues des échanges**

## Table des matières

Déroulé de l'Atelier .....	3
Participants conviés.....	3
Principales thématiques et questionnements mis en avant par les participants et premiers éléments de réponses .....	4
Rappel des principaux éléments du projet de modernisation du port présenté en début de séance :.....	4
Quels impacts en termes de création d'emplois sur le port de Santes ? .....	4
Quels impacts en termes de flux de circulation (poids lourds, bateaux, trains, transports publics) ?.....	4
Quels enjeux en termes de nuisances liées aux bruits et aux vibrations ? .....	6
Quels enjeux en termes de risques liés à l'incendie et aux risques technologiques ? .....	7
Quels enjeux en termes de risques de pollution de l'air et de poussières ? .....	7
Quels enjeux en termes de bonne inscription paysagère et environnementale du projet ?.....	7
Quels enjeux liés à la protection des ressources en eau et de gestion des eaux usées et pluviales ?.....	8

## Déroulé de l'Atelier

- **Mot d'accueil** de M. Le Maire de Santes
- **Présentation des objectifs** attendus de l'Atelier :
  - o Point d'information du projet de modernisation du Port à destination des riverains : populations et entreprises de la zone portuaire ;
  - o Recueil des attentes et/ou craintes éventuelles, voire doléances en vue d'améliorer l'acceptabilité du projet ;
  - o Rappel préalable que l'objet de la rencontre ne vise pas à apporter des éléments de réponses complet et instantanés aux questionnements qui vont pouvoir s'exprimer mais bel et bien, à recueillir les interrogations qui permettront, le cas échéant, de travailler à des mesures complémentaires d'accompagnement du projet ou des actions d'amélioration globale du Port.
- **Présentation succincte des missions de CCI PORTS DE LILLE, de la dimension historique et stratégique du Port de Santes ainsi que des actions de concertation menées dans la durée auprès des entreprises du port et des riverains au-delà de cette présente rencontre** par M. LEFEBVRE, CCI PORTS de LILLE
- **Rappel des grands traits du projet de modernisation** par Daniel CHARLOU, NTC (cf. Support PPT) : mise en avant de la dimension multimodale du projet
- **Présentation succincte de la démarche de renforcement de l'implantation du Groupe ROQUETTE sur le Port de Santes** par M. MAROIE, Chef de projet du Groupe ROQUETTE
- **Échanges avec les participants** sous le format de « distribution de la parole » au gré des demandes d'intervention dans l'assistance et premiers éléments de réponses apportés.
- Mot conclusif de remerciement et verre de la convivialité.
- Support de présentation de l'atelier (cf. Annexe)

## Participants conviés

- Invitation de l'ensemble des habitants et entreprises résidant à Santes : Diffusion d'un « 4 pages » inséré dans le journal communal distribué dans les boîtes aux lettres ;
- Invitation des habitants d'Haubourdin et d'Houplin-Ancoisne : insert du « 4 pages » sur les sites Internet des deux communes ;
- Participation à l'atelier de l'ordre de 80 personnes.

## *Principales thématiques et questionnements mis en avant par les participants et premiers éléments de réponses*

### *Rappel des principaux éléments du projet de modernisation du port présenté en début de séance :*

- Déconstruction et dépollution des 10 bâtiments EGTN : volonté politique de la CCI-Ports de Lille de miser sur le développement durable, notamment en valorisant et optimisant les espaces existants au sein du périmètre du port de Santes ;
- Implantation de la plateforme multimodale qui a vocation à desservir l'ensemble des entreprises du Port au-delà des établissements du groupe ROQUETTE ;
- Implantation d'un entrepôt de 42 000 m<sup>2</sup> sur la parcelle adjacente à la plateforme multimodale qui sera occupée par les établissements ROQUETTE et à proximité des entrepôts 8 et 12 prochainement rénovés ;
- Enquête publique dans le cadre de la réglementation ICPE concernant l'entrepôt de 42 000 m<sup>2</sup> qui se tiendra du 20 février au 21 mars 2018 ;
- Démarche de limitation des nuisances liées au chantier : durée du chantier prévue de 12 mois ; démarche de réduction des nuisances sonores, olfactives et liées à la poussière, gestion proactive des déchets liés au chantier, approvisionnement préférentiel par voie d'eau ;
- Perspective prochaine d'implantation d'un entrepôt supplémentaire de 18 000 m<sup>2</sup> au nord du Port de Santes (cf. Support PPT) ;

### *Quels impacts en termes de création d'emplois sur le port de Santes ?*

- Des questionnements s'expriment quant aux impacts prévisibles en termes d'emplois supplémentaires sur le port de Santes et inhérents au projet de modernisation ;
- Le Groupe ROQUETTE évoque une cinquantaine d'emplois directs générés par le renforcement de son implantation sur le port. La CCI PORT DE LILLE précise qu'une dizaine d'emplois seront présents pour faire fonctionner la plateforme multimodale.

### *Quels impacts en termes de flux de circulation (poids lourds, bateaux, trains, transports publics) ?*

- Satisfaction exprimée par l'assistance à plusieurs reprises du fait de la forte dimension multimodale du projet de modernisation du Port de Santes et du recours au transport fluvial.
- Le Groupe ROQUETTE insiste sur la dimension multimodale dans sa démarche de renforcement de son implantation sur le port : 95% de ses approvisionnements seront réalisés par voie d'eau et une partie des flux sortants se fera également par voie d'eau, notamment en ce qui concerne les flux sortants en direction des ports de l'Europe du nord.
- Des questionnements s'expriment quant aux impacts prévisibles en termes d'accroissement des flux routiers de poids lourds et des flux ferrés entrant et sortant du port et inhérents au projet de modernisation.
- Concernant les flux routiers, il est mentionné qu'à court terme, le trafic de camions lié au projet lui-même, devrait baisser, à tout le moins, il n'augmentera pas. Le Groupe ROQUETTE rappelle qu'il y aura notamment une baisse de poids lourds liés aux activités des entrepôts 8 et 12 existants, du fait d'un approvisionnement qui se fera désormais par voie d'eau, via la plateforme multimodale.

- Concernant les circulations de trains entrant et sortant du port, il est précisé que des autorisations administratives ont été demandées pour une exploitation maximale de 1 train par jour (5 jours sur 7, voire éventuellement le samedi). Pour autant, ce seuil reste un plafond théorique. D'une part, ce seuil par définition faible, confirme que le projet privilégie le transport par voie d'eau. D'autre part, au regard du projet actuel, on est loin d'atteindre ce seuil de fréquentation plafond. Enfin, il est précisé que les flux de trains actuels de l'ordre de 2 trains / semaine en moyenne sur le port, sont actuellement générés par l'exploitant des bâtiments 3 et 9 du port. Or ladite entreprise a annoncé son départ prochain du Port (entreprise 2XL).
- Des questionnements ont été évoqués concernant les perturbations actuelles des flux de camions sur le port : entrées sur le port par le sud, via la traversée du centre-ville de Santes - et ceci malgré les interdictions actuelles -, flux de camions constatés par certains riverains à des horaires très matinaux (5h/5h30) ; constat de flux de camions de transport de vracs non bâchés, problème de camions « bloqués » à l'entrée sud du port en début de week-end du fait de la fermeture des accès du port, etc.
- A ces observations, il est rappelé les démarches en cours menées tant par la commune de Santes que par la CCI PORTS DE LILLE pour limiter notamment les perturbations liées aux entrées par erreur des PL par traversée du centre-ville de Santes :
  - Renforcement de la signalisation multilingues réalisés et prévue d'ici mars 2018 par la commune, conventionnement signé entre les éditeurs des GPS et la commune pour réorienter les poids lourds vers l'entrée Nord du port ;
  - Projet de système d'appel du gardien du port en cas de blocage de camions aux entrées du port les WE envisagé par la CCI PORTS DE LILLE côté ville de Santes ;
  - Création d'un parking supplémentaire par la société XPO pour prendre en compte le stationnement PL le WE ;
  - Décalage des sorties de trains le samedi matin au lieu du vendredi soir pour éviter les perturbations de trafics VL au niveau du passage à niveau ;
  - Création d'une voirie d'accès au port à partir de la rue Marguerite Leplat afin de permettre un accès de secours en cas de blocage du passage à niveau. Modalités d'ouverture en discussion avec la mairie ;
- Concernant les impacts prévisibles en termes de circulation supplémentaire de train de marchandises sortant et entrant sur le port, il est souhaité d'anticiper et de réguler ces flux notamment en termes de créneaux horaires et d'articulation avec les passages des trains de voyageurs à la gare de Santes.
- Concernant la desserte du port en matière de transport public, des questionnements sont évoqués quant à l'opportunité de la renforcer et de l'améliorer à la faveur du projet de modernisation du port, en portant notamment une attention sur la ligne de bus 58. A cet égard, M. Le Maire de Santes rappelle la qualité globale des conditions de desserte de la commune (32 trains / jour et 140 bus / jour vers Lille). La CCI PORTS DE LILLE mentionne néanmoins des premiers échanges de travail en la matière. Enfin, des pistes de travail portant sur la circulation douce dans le port et en connexion avec le centre-ville ou la gare de Santes sont évoquées.

### *Quels enjeux en termes de nuisances liées aux bruits et aux vibrations ?*

- Des questionnements ont été exprimés sur les impacts prévisibles en termes de nuisances sonores supplémentaires liées au projet de modernisation du port.

- A ces interrogations, il a été rappelé que le présent projet fait l'objet d'une étude d'impact et s'est traduit par la réalisation préalable d'une étude acoustique pour évaluer les risques potentiels. D'une part, il est mentionné que les bruits générés par les manutentions sur la future plateforme multimodale seront d'un impact limité, au regard de son éloignement par rapport aux habitations, de l'effet « écran acoustique » qui sera assuré par l'entrepôt attenant de 42 000 m<sup>2</sup> et du recours à des grues de manutention à moteurs high-tech (faible bruit). D'autre part, l'étude acoustique a débouché sur des préconisations qui seront intégrées lors de la mise en œuvre du projet : pose d'un écran acoustique en limite des habitations pouvant se traduire par la réalisation d'un merlon de terre qui sera végétalisé ou d'un mur acoustique.
- A ce titre, le futur occupant de la résidence du 28, rue du Général Koenig, attenant au site d'implantation du projet, réitère ses demandes d'adaptation du projet en l'état :
  - Rehaussement de l'écran acoustique prévu sous la forme d'un merlon végétal d'une hauteur de l'ordre de 4 mètres ;
  - Suppression des 4 places de stationnement de poids lourds prévues à proximité immédiate de sa résidence et prolongement du merlon végétal en lieu et place des dites places de stationnement.
- Il est également mentionné par certains participants, les nuisances actuelles générées par les entrées et sorties de trains : nuisances sonores et liées aux vibrations au niveau notamment du voisinage des bâtiments 3 et 9 (établissements 2 XL).
- A ces observations, il est rappelé les démarches en cours menées par la CCI PORTS DE LILLE, et qui font suite à une concertation réalisée en été 2017. Cela a débouché par plusieurs actions réalisées ou en cours :
  - Des adaptations ont été obtenues de la part de l'exploitant 2XL : créneaux horaires resserré des déplacements des trains de 9h à 21h, décalage des sorties de trains le samedi matin au lieu du vendredi soir pour éviter les perturbations de trafics VL au niveau du passage à niveau, création d'une « zone tampon » de non fréquentation des PL à proximité des bâtiments 3 et 9 et en lien avec l'activité 2XL à proximité des habitations, diminution des créneaux et volumes horaires de manutention train-PL pour réduire les troubles de voisinages, mise en place d'une signalisation demandant de couper les moteurs à l'arrêt, etc.
  - La réalisation d'une étude complémentaire pour mesurer le bruit et la vibration aux abords des voies ferrées situées proche de la limite de clôture
    - Le soudage des rails pour limiter les bruits et la vibration est en cours.
  - Le lancement des études de maîtrise d'œuvre et de conception d'un mur acoustique à proximité des bâtiments 3 et 9. Une restitution de l'étude est prévue par la CCI PORTS DE LILLE en mars 2018, en vue notamment d'affiner les mesures d'atténuation complémentaires.

### *Quels enjeux en termes de risques liés à l'incendie et aux risques technologiques ?*

- Une question a été posée concernant le projet de modernisation du port de Santes en termes de respect de la réglementation portant sur les risques technologiques, dits « risques SEVESO ».
- Il a été répondu que le projet respecte rigoureusement la réglementation ICPE (Installation Classée de Protection de l'Environnement) en la matière édictée par la DREAL et le SDIS. Des études de simulation du risque « incendie » ont été réalisées pour contenir au maximum la survenance d'un incendie.

- Il a également été rappelé que le projet concerne une activité logistique et d'entreposage et non d'une implantation industrielle et qu'il ne s'agit pas de manipulations de produits dangereux ou fortement inflammables mais de produits agroalimentaires, dérivés d'amidon similaires aux produits présents dans les 2 entrepôts voisins 8 et 12 depuis plus de 20 ans, d'où l'absence de risques technologiques majeurs.

### *Quels enjeux en termes de risques de pollution de l'air et de poussières ?*

- A ces questionnements exprimés, il a notamment été rappelé la dimension fortement qualitative des activités logistiques tant au niveau de la future Plateforme multi modale qu'au niveau des activités d'entreposage du Groupe ROQUETTE :
  - Manipulation de produits « haut de gamme » par le Groupe ROQUETTE d'où une qualité de l'entreposage, présence de produits conditionnés et fortement normés (dérivés d'amidon à destination des marchés de l'agroalimentaire, des médicaments, du baby-food, etc.), produits palettisés en sacs ou big-bags ;
  - Engagement de la CCI PORTS DE LILLE que la plateforme multimodale ne réalisera pas de logistique de produits en vrac. En conséquence il s'agira de manipuler des produits faiblement générateurs de poussières.

### *Quels enjeux en termes de bonne inscription paysagère et environnementale du projet ?*

- Quelques questionnements ont été évoqués notamment quant au dimensionnement du futur entrepôt et à son insertion, notamment vis-à-vis des habitations riveraines. Sur ce point, un résident du 26 rue du Général Koenig s'interroge sur la conformité du projet du fait de l'inscription patrimoniale de son habitation en 2016 dans le cadre de la réglementation urbanistique de Santes.
- Sur ce dernier point, les services de la commune de Santes précise que le classement patrimonial de cette habitation ici évoqué, concerne strictement ladite habitation. Il n'existe pas en l'espèce un périmètre de protection au-delà des limites de ladite propriété. Le projet de modernisation du port de Santes n'est donc en rien concerné par les prescriptions liées au classement patrimonial de l'habitation concernée.
- D'un point de vue plus général, il est rappelé que dans le cadre de la conception du projet de modernisation du port, un schéma paysager a été réalisé. Il traduit ici une politique volontariste de végétalisation en recourant à des essences locales et des essences répulsives pour les insectes (protection naturelle biologique des produits agroalimentaires entreposés).
- Par ailleurs, PORTS DE LILLE a demandé de créer une zone naturelle tampon (espace boisé classé) en extrémité sud du projet sur les terrains de la ville de Santes. Demande actuellement reprise dans l'élaboration du nouveau PLU.
- Enfin, l'insertion paysagère et environnementale du projet est fortement prise en compte dans la mesure où PORTS DE LILLE recherche une certification environnementale internationale BREEAM (similaire à HQE Haute Qualité Environnementale) pour son projet.

### *Quels enjeux liés à la protection des ressources en eau et de gestion des eaux usées et pluviales ?*

- Quelques remarques ont été formulées par le représentant de « Santes Nature » en rappelant que le port de Santes est situé à proximité des champs captants d'intérêt stratégique pour la MEL et que la réglementation allait fortement évoluer prochainement notamment dans la perspective de révision du Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et d'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) par la MEL. A cet égard,

un questionnement a été formulé quant à l'anticipation des futures réglementations qui y seront liées au niveau du projet de modernisation du port : respect des limites d'emprise au sol du bâti, réglementation en matière d'assainissement des eaux usées et pluviales, etc.

- Il a été répondu d'une part, que le projet respecte scrupuleusement la réglementation en vigueur, notamment en matière de rejet et de traitement des eaux liés à l'exploitation du site : dossier « loi sur l'eau » en cours d'instruction actuellement par la Police de l'eau. D'autre part, il est rappelé la démarche volontariste d'inscription environnementale du projet au-delà des obligations réglementaires, du fait de l'obtention de la certification internationale BREEAM.